



# Actu Villelongue



N° 102 AVRIL 2017

## *Le point sur les travaux du Centre-Ville :*

La deuxième phase du projet d'aménagement du Centre-Ville se poursuit. Les travaux déjà réalisés (pavage de la place et pavés sur abords ; trottoirs élargis et bétonnés ; câbles électriques permettant l'éclairage au sol ont été tirés entraînant aussi la suppression des lignes de téléphone et d'électricité qui sont maintenant enfouies ou reprises en façades), permettent de définir ce que deviendra notre « Cœur de Ville », plus aéré et accueillant.

Une zone piétonne plus confortable et sécurisée, agrémentée de plantations et de mobilier urbain adapté, permettra un accès aisé aux commerces.

La troisième phase a démarré : démolition, décapage place Saint-Jean, mise en valeur du monument aux morts,...

Pour le monument aux morts, plus de clôtures, avec la croix ils feront partie de la place en une unité dans un espace ouvert, aménagé et ombragé avec bancs, candélabres, poubelles et jeux d'enfants.

Pour le stationnement, les places de parking seront réparties autour de la place Saint-Jean dans une distribution adaptée.

Les entreprises et le bureau d'étude font le maximum pour provoquer le moins de désagréments possibles et rester dans le planning des travaux. Les week-ends, les zones de chantier sont limitées afin de gêner le moins possible les riverains et commerçants.

Encore quelques mois... et nous pourrons profiter d'un espace urbain central, nouveau et de qualité qui permettra de retrouver ces moments de convivialité et de fêtes d'antan.



## Agir face à la cabanisation

Organisée par l'Association des Maires et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cette deuxième séance de deux heures s'est déroulée sur notre commune. Une bonne cinquantaine de Maires, adjoints et policiers municipaux ont suivi cette séance constructive de formation, dans le cadre de la lutte contre la cabanisation dans les Pyrénées-Orientales. La directrice de l'association, les techniciens, juristes de la DDTM et maires sont intervenus dans différents domaines et se sont mis à la disposition des stagiaires. Furent abordés : les enjeux et charte de mobilisation ; le contentieux pénal de l'urbanisme ; la rédaction des P.V. et A.I.T., ; les outils web et l'exécution d'office des décisions de justice. 5 supports qui permettront d'orienter les démarches et



actions sur les 2 500 cas recensés dont 500 sont devenus des résidences principales (généralement en zone agricole), sans oublier le rôle de l'élu, Maire et Préfet. Une bonne séance de travail qui permet à plusieurs personnes d'intervenir, de citer des cas précis et des actions pas toujours évidentes. Un troisième atelier est prévu début avril à Sournia pour finaliser le stage. Différentes plaquettes relatant la formation ont été remises à chacun pour mémoriser et appliquer la « bonne démarche », sachant que l'équipe de la DDTM est à votre service. *Ont animé la séance : Lauriane Josende, Monsieur le Maire José Lloret, Nathalie Maller, Jérôme Firze, André Six et Mme Lagarde.*



## Propriétaires d'animaux adoptez des règles de vie commune !

Pour que chacun puisse marcher en ville ou se promener dans les parcs, et pour que nos amis à quatre pattes soient acceptés et appréciés de tous, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Pour rappel la municipalité, consciente du problème de propreté urbaine, d'environnement et d'hygiène a fait

installer des distributeurs de sacs gratuits (boulevard des Corbières (près de la Chapelle), à proximité de la poste et de l'école maternelle) et mis en place une distribution de sacs gratuits à l'accueil de la Mairie. Les déjections canines peuvent transmettre une maladie à l'homme .

### Quelques règles à respecter :

Pour des rues et des espaces verts propres je ramasse les déjections de mon animal.



En cas de non respect :  
68 € d'amende.

Pour la tranquillité de tous, petits et grands, je promène mon chien en laisse.



En cas de non respect :  
35 € d'amende.

Les chiens d'attaque, de garde ou de défense de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie doivent être obligatoirement muselés et déclarés en Mairie.



En cas de non respect : l'animal pourra faire l'objet d'un placement d'office voire être euthanasié.

## Inscriptions à l'école maternelle

**Les inscriptions pour l'année scolaire 2017/2018 concernent les enfants nés en 2014 et ceux qui sont nouveaux arrivants dans la commune. Les dossiers complets doivent être déposés à l'école maternelle impérativement avant le mardi 6 juin. Passé cette date, les enfants ainsi que ceux nés en 2015 seront inscrits en liste d'attente et admis en fonction des effectifs.**

Le dossier d'inscription à l'école maternelle est disponible en **Mairie** (à l'accueil, rue de la Colonie).

**Vous devrez le compléter et le retourner en Mairie** accompagné des photocopies des documents demandés (livret de famille ou extrait de naissance, justificatif de domicile, document attestant que l'enfant a bénéficié des vaccinations obligatoires pour son âge, ...)

Après validation du dossier par Monsieur le Maire, **le dossier devra être déposé auprès de madame BRUNET, directrice de l'école maternelle les lundis, mardis ou vendredis à 13h20.**



**Inscriptions scolaires 2017/2018  
Pour les enfants nés en 2014**

## Réunion du Comité de Pilotage des NAP

Composé de tous les acteurs éducatifs, le **Comité de Pilotage des NAP** s'est réuni au salon d'honneur de la Mairie, afin d'aborder le bilan et les perspectives du PEDT (Projet Educatif de Territoire).

Dans un premier temps, M. Patrick Marcel de la Ligue de l'Enseignement a abordé les Nouvelles Activités Périscolaires, l'accueil extrascolaire (vacances et mercredis après-midi) et présenté toute l'équipe d'animation.

Notons que 65% des enfants de l'école maternelle et 83% de l'école élémentaire fréquentent les NAP. L'implication de 9 associations dans le projet pédagogique permet à nos petits écoliers de découvrir les associations locales et d'accéder à des activités novatrices.

Dans un deuxième temps Mme Marie Rosat, a présenté la partie cantine et garderie municipales.

Pour un effectif de 60 enfants à la cantine de l'école maternelle, il faut noter un renforcement de l'encadrement : une ATSEM complète l'équipe de restauration de 11h30 à 12h30 afin d'aider à la prise des repas des plus petits.

Pour un effectif de 115 enfants, l'encadrement a été porté à 3



agents de restauration et 6 agents de surveillance et animations.

Enfin Mme Sophie DEFLANDRE nouvelle DGS, a présenté le projet de création d'un service Enfance Jeunesse, Affaires Scolaires et Animations qui aurait pour mission d'accueillir et d'informer les familles. La vocation de ce service serait de devenir l'interlocuteur privilégié des parents et de l'ensemble des partenaires sociaux. Cela permettrait de décliner de manière toujours plus réactive, la volonté municipale dans l'intérêt de l'enfant.

## Réunion avec les délégués de quartier

Délégués de quartier et élus se sont retrouvés en Mairie pour faire le point sur les derniers six mois. Absent 8 mois environ dans l'année, M. Remy Deschamps délégué du secteur centre-ville n'est plus en mesure d'assumer son rôle aussi a-t-il demandé à être remplacé. M. Guillaume Lecoeur a fait acte de candidature et sera désormais le nouveau délégué de quartier.

Représentant la population locale sur huit secteurs bien définis, chacun des délégués a avancé des propositions pouvant améliorer le cadre de vie, la sécurité et l'embellissement du village. Chaque proposition a été discutée et des solutions ont été trouvées quand cela était possible, ou le seront prochainement.

Monsieur le Maire a annoncé que de nouveaux containers à verres allaient être implantés et a demandé à : « réfléchir ensemble de l'endroit sur lequel ils seraient installés ».

Chacune de ces réunions, permet au délégués de quartiers



proches des Villelonguets, de relayer leurs observations auprès de la Municipalité.

## Carton plein pour Taratapas !

La série de quatre « concerts-dégustation » des Chœurs d'Artichaut a remporté un énorme succès. Pas de doute, Goldman fait toujours chavirer les cœurs (d'artichaut). Les quatre chanteurs de la troupe (Bob, Alain, Jean-Pierre et Gilles) ont retracé la carrière de Goldman avec plaisir, humour et talent. Pour l'occasion la salle des fêtes a été transformée en salle de Cabaret, avec lumières tamisées, tables rondes et nappes blanches.

Les heureux spectateurs qui ont eu la chance d'avoir leur place ont pu déguster des produits du terroir : (vins Lafage, fromages « Chez Juliette », charcuteries « Casanove », croquants bio (Casa Castillo), pains au levain et pains aux céréales offerts par les Vendanges des Saveurs. Les Chœurs d'Artichaut se sont chargés du service (plus de 20 bénévoles par soir).

A l'issue des quatre concerts **5000 euros ont été reversés au Restos du Cœur**, ce qui porte à **30 000 euros l'action des Chœurs d'Artichaut en faveur des Restos du Cœur en six ans seulement**. Nos Chœurs d'Artichaut comptent déjà 13 années d'engagement toutes causes confondues. Vous pourrez les retrouver le 7 octobre 2017 au théâtre de l'Etang à Saint-Estève pour « Vaincre la Mucoviscidose et le 3 décembre 2017 à Villelongue pour le Téléthon... sur des formules « New Look ».



## Un nouveau commerce sur Villelongue !

**Pizza Foot** : 10, rue Jules Ferry.

La nouvelle Pizzeria, ouverte par Nicolas Saget est heureuse de vous recevoir et de vous faire partager sa maxi carte (un choix de plus de 50 pizzas). Des sauces tomates ou crèmes, des sucrées, ... toutes pétries artisanalement, vous seront proposées tous les soirs de 18h à 21h30 sauf le jeudi. Déjà dans le métier depuis 5 ans au Port de Canet-en-Roussillon, il vous fera profiter de son savoir et savourer ses spécialités Italiennes.

**Pour passer vos commandes : 04 68 61 22 06.** Le meilleur accueil vous sera réservé.



## Un nouvel accueil d'enfants à votre service



Matati & Matata, maison d'assistance maternelle située : 25, rue de l'Avenir à Villelongue a ouvert ses portes début Février. Céline Crenes (34 ans) assistante maternelle depuis 5 ans et Lucie Almar (29 ans) auxiliaire de puériculture, accueillent les enfants dans cette maison ludique et adaptée, d'une capacité de 8 enfants, dans un cadre moderne, clair, avec jardin attenant avec jeux, cabane, ...

Nos « mamans bis » proposent des activités en tout genre, des sorties, de l'éveil corporel, afin que les jeunes pensionnaires découvrent et expérimentent en toute autonomie et sécurité leurs premiers pas dans la vie.

**Pourquoi ce choix ?** C'est un bon compromis entre être assistante maternelle seule chez soi et travailler dans une structure comme une crèche. Pour l'instant six « petits pensionnaires » de 5 mois à 3 ans bénéficient de ce service. Céline et Lucie

les accueillent de 7h à 19h (mais s'adaptent en fonction des horaires des mamans qui travaillent !). Elles se feront un plaisir de vous informer et de vous rencontrer. **Vous pouvez les contacter au 06 25 73 14 66 ou 06 79 84 51 26**

## A vos agendas

Vendredi 21 avril 2017 à Narbonne (la journée)  
**ESCAPADE ŒNOLOGIQUE**  
**Château l'HOSPITALET**

TARIF  
 (transport + visite + dégustation + déjeuner)  
 Adhérent : 35 euros Non adhérent : 40 euros

INSCRIPTION et RÉGLEMENT (avant le 15 avril) auprès de :

ACPV 68 avenue de Perpignan 66410 Villelongue de la Salanque 06 42 73 38 20	M. Meneau ROUILLE 35 rue Saint Sébastien 66410 Villelongue de la Salanque 06 82 58 93 50
--	---

### Escapade Œnologique au Château de l'Hospitalet

**Vendredi 21 Avril** : transport + visite + dégustation + déjeuner. Adhérents 35 euros, non adhérents : 40 euros. Inscriptions et règlement avant le 15 avril. **Tél. 06 42 73 38 20 - 06 82 58 93 50**

### Chasse aux œufs de Pâques

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, les Jeunes Danseurs Villelonguets organisent une grande chasse aux œufs de Pâques, le **samedi 15 avril 2017 de 14h30 à 17h au Parcours de Santé** (avenue du littoral) pour tous les enfants jusqu'à 12 ans. Trouvez des œufs et repartez avec des chocolats ou une surprise ! Tombola. Buvette, crêpes, pâtisseries sur place. **Venez nombreux participer à cet après-midi récréatif.**

### Souvenirs Souvenirs : organisé par le Comité des Fêtes

**Dimanche 9 avril 2017 à 15h.** Spectacle et goûter dansant. Réservations à la salle Frances les 3, 5 et 7 Avril de 18h à 19h30.

un voyage musical à travers le temps  
**SOUVENIRS SOUVENIRS**

8€

1830 de spectacle - goûter et thé dansant 1h

15h - dimanche 9 avril  
 Salle des Fêtes  
**VILLELONGUE DE LA SALANQUE**

**Villelongue de la Salanque**

**Dimanche 2 avril 2017**  
 À 17h00  
 En l'église saint Marcel

Le Choeur des Albères

&  
 La Chorale Bompas Canta

Unissent leurs voix  
 Au profit de l'association **le Grain**

Villelongue de la Salanque Samedi  
 15 Avril 2017  
 de 14 h 30 à 17 h

Au Parcours Santé  
 Organisée par

**CHASSE AUX OEUFS**

Les Jeunes Danseurs Villelonguets

Crêpes, gâteaux, buvette  
 Tombola (tirage 17 h)

Trouve 5 OEUFS de couleurs différentes  
 et Gagne 1 soignée de Chocolats